L'UNSA Education siège en CTSD : bilan rentrée 1er et 2nd degrés

Nous, UNSA Education, avons siégé en Comité technique le 12 novembre. Nous avons pointé les difficultés des collègues à l'issue de la rentrée.

Vous pourrez également lire notre déclaration préalable.

Compte-rendu CTSD du jeudi 12 novembre 2020

Représentants de l'administration : Madame COQUELIN (SG), Monsieur CAILLAUT (IA-DASEN), Monsieur GRIFFOUL (IEN-A), Madame MARICHEZ, Madame CHEMINADE, Madame BONY, Madame RIOU-PACCAULT

Délégation UNSA Education : Yamina AZZOUG, Hélène MALETERRE, Sabine TURSCHWEL

Déclarations préalables : UNSA Education, FSU, FO

Réponses IA DASEN suite à la lecture des déclarations :

Le malaise des personnels est perceptible, même par l'inspecteur d'académie. Un courrier a été fait aux directeurs pour les remercier de leur engagement au mois de juillet mais effectivement pas de courrier depuis.

Des rencontres utiles lors de CHSCT qui sont nombreux et nécessaires durant cette crise sanitaire.

Effectivement, tout n'est pas prêt, je vous rejoins sur ce point-là. Les états généraux du numérique se sont tenus en Dordogne, il apparait une difficulté évidente du matériel et des connexions, et aujourd'hui encore on en aurait même si des collectivités locales mettent en place des aides. Travail en cours sur les ENT dans les écoles. Et il y a encore beaucoup de travail mais il faut quand même noter des avancées. Questions sur les aspects présentiel/distanciel et pas uniquement sur le plan technique mais aussi éthique et social.

Le RASED : en milieu rural les postes ne sont pas pourvus et c'est regrettable. Réflexion : Est-ce qu'il faudrait mettre une prime sur 5 ans pour inciter les personnels à se positionner sur ces supports ?

Pour la voie pro : pas de réponse à ce jour, on attend l'orientation ministérielle. On continue comme maintenant ? On dissout dans l'enseignement général ? 13% d'élèves en moins dans le département. On envisage un groupe de travail.

Hommage S. Paty : remaniement mal vécu mais il y a l'aspect sécuritaire vis-à-vis des attentats sur le territoire qui a dû être prise en compte d'où la décision prise au dernier moment.

Lors de ce CTSD, le DASEN réalise un commentaire du document/bilan chiffré qui nous a été transmis en amont. Remerciement aux services pour la qualité de ce document.

Moyens et effectifs : un effondrement des effectifs dans le 1er degré qui se poursuit et qui touche désormais le collège. 200 élèves de moins en 6ème. C'est alarmant. De 2016 à 2020 : 2090 élèves en moins dans le 1er degré.

Interrogation sur le nombre de communes sans école (40% des communes). On constate des zones très importantes sans école sur un secteur vaste géographiquement. Reconstruire un réseau scolaire n'est pas aisé, la baisse démographique n'a pas donné lieu à une réimplantation des écoles et à un travail sur le long terme. Cela va provoquer des iniquités territoriales. Proposer une répartition des écoles est primordiale.

A quand une carte scolaire en fonction des besoins et non en fonction des moyens donnés par le ministère ?

Les rythmes scolaires : abandon progressif des 4.5 jours notamment en milieu rural.

Intervention sur les enfants du voyage qui ne sont plus scolarisés depuis la crise sanitaire, il ne faudrait pas que cela entraine des fermetures de classe sur la prochaine carte scolaire.

Formation des directeurs annulée (car pas de possibilité de mettre des remplaçants positionnés sur les absences COVID) : ces formations seront toutefois dispensées même si cela doit se dérouler en 2021-2022.

L'école inclusive et les personnels AESH : grande souffrance, déplacement sans frais associés pour ces personnels. Il faut être attentif à eux, ils sont en situation délicate et précaire.

IA : 760 AESH dans le département avec une croissance exponentielle, je vous rejoins sur les salaires dérisoires. On essaie d'obtenir des temps pleins. Les coordonnateurs de PIAL ont été rencontrés pour faire un point sur les réussites et les difficultés. La qualité du travail réalisé montre qu'il y a des réussites.

Une enveloppe est-elle prévue pour le recrutement d'AESH supplémentaire sur l'année ?

50 élèves encore non accompagnés mais on peut seulement recruter 3 AESH cette année.

La politique d'école inclusive est bien loin des réalités du terrain et des moyens mis en face pour assumer cette politique. On fait du bricolage avec les AESH et les enseignants référents faute de moyens nécessaires. Il y a des décalages entre les notifications MDPH, les demandes de famille et les réalités du terrain.

IA : L'institution progresse mais je conçois qu'il y a des problématiques sur le terrain. Il y a une dimension RH à gérer par les enseignants référents qui seront d'ailleurs formés sur ces points-là. Ne jetons pas la pierre aux PIAL, il y a des choses à améliorer, à construire c'est certain.

1er degré : 12 classes au-dessus de 30 élèves dans le département, notamment sur les maternelles.

L'instruction dans les familles atteint un record. C'est inquiétant. Lien avec la situation sanitaire principalement. Au 16/10 : 67.2% de nouvelles demandes. 22% qui représentent des fratries. Dans le 1er degré : 71.8% dont 31% en maternelle. On note que certaines circonscriptions sont plus touchées (Nontron Nord Dordogne, Saint Astier Ouest Dordogne, Sarlat).

Ecoles hors contrat : Différents types d'enseignement y sont proposés avec des mouvements alternatifs. On regarde le retour des élèves sur le schéma classique. Souvent au cycle 3 les élèves reviennent dans le privé sous contrat ou dans le public.

Le collège : (-72) élèves sur 38 collèges mais point de vigilance sur (-200) élèves en 6ème. On a des collèges qui perdent des élèves et d'autres qui en gagnent. Stabilité des effectifs en SEGPA. 2 créations d'ULIS à la rentrée 2020 (Le Bugue, Anne Franck Périgueux).

Travail sur la mise en réseau pédagogique dans les collèges plutôt que de parler de re-sectorisation car compliqué vu l'implantation des établissements. C'est une décision qui appartient au Conseil Départemental.

Tous les établissements (collèges + lycées) qui ont une ULIS ont bénéficié d' 1.5 HSA par structure pour accompagner ce dispositif. (sur la marge qu'il restait)

Le lycée GT : On constate des erreurs dans les chiffres proposés pour les classes ULIS. Comment sont comptabilisés ces effectifs ULIS ?

Le comptage au niveau académique n'est pas tranché, c'est une question du CTA de demain. Des éclaircissements seront donnés ensuite.

Perte d'élèves entre la 2nde et la 1ère : Nontron et Terrasson. Quelle explication ?

Il y a plusieurs facteurs : la concurrence hors département mais aussi le manque de séries technologiques sur Nontron et les passerelles vers la voie pro.

Le lycée professionnel : diminution des places vacantes.

Problème de la carte des formations avec suppression/création de formations sans concertation de l'équipe enseignante. (fermeture du Bas Pro gros œuvre)

Volonté de renforcer l'attractivité du LP Chardeuil à Coulaures (qui perd des élèves) grâce à la création d'un Bac Pro Sécurité. Discussion encore en cours.

La réforme du lycée prend du temps sur les mercredis après-midi, quelle évolution ? quel impact ?

On essaiera d'apporter des éléments.

Intéressant de mettre en lumière la disparition de certaines options en lycée.

Approbation des PV des séances précédentes.

Questions diverses UNSA :

1 - Nous avons noté des incohérences entre plusieurs collèges de taille équivalente, entre les effectifs et le nombre de divisions.

Ex: entre Beaumont (263 élèves = 12 div), Le Bugue (263 élèves = 11 div + 1 ULIS) et St Cyprien (255 élèves = 12 div) =} un effectif de 59 élèves sur un niveau est réparti sur 3 classes à Beaumont (5e) et St Cyprien (4e), alors qu'un effectif de 62 est réparti sur 2 classes au Bugue. D'autres exemples vont dans le même sens pour les effectifs => à Eymet, Chamiers et Belvès, 57 ou 58 élèves = 3 divisions.

Pouvez-vous nous apporter des éclairages sur ces choix ?

Logique de seuil. Répartition au sein de l'établissement pour mettre en place des dédoublements et pas de division supplémentaire car cohorte temporaire. Si ouverture cette année d'une division pour accueillir ce groupe d'élèves il y aurait certainement eu fermeture l'année suivante. Des choix ont été faits dans les établissements.

2 - Il n'est fait aucune mention de l'enseignement des langues régionales (Occitan) dans le bilan, pourriez-vous nous préciser ce qu'il en est de cet enseignement ?

Dans le second degré : 415 élèves avec une baisse de 43 élèves pour les collèges, pour les lycées 67 élèves qui font de l'occitan (23 élèves en baisse).

659 élèves qui font de l'occitan dans le 1er degré.

3 - Pourrait-on avoir un point sur les moyens en remplacement à ce jour dans le 1er degré ?

IEN-A : Le remplacement dans le 1er degré : à ce jour, 12 jours de classe non remplacés depuis la rentrée de novembre, le système tient le coup malgré le contexte. A peu près les mêmes chiffres qu'en novembre 2019. Mais on a bien conscience que la situation risque de ne pas tenir. On doit remplacer parfois tous les enseignants d'une même école qui sont « cas contacts » et en attente de résultat de tests.

4 - En raison de la situation sanitaire, les vies scolaires sont à flux tendus ? Des recrutements sont-ils envisageables et envisagés ?

Recrutement compliqué car temporaire. On préfère utiliser des services de temps non complets et proposer des temps en plus pour des AED d'autres établissements et mobilisation des équipes mobiles de sécurité.

5- Les enseignants référents sont coordonnateurs de PIAL depuis cette année, pourrait-on avoir une idée du nombre de dossiers par enseignant ? Cette organisation a-t-elle eu un impact sur la charge de travail de ces personnels ?

L'année dernière 200 dossiers environ, ils passent à 141 dossiers avec les 3 créations d'enseignants référents en carte scolaire. Ils ont une IMP complémentaire. Charge de travail toujours importante même avant les PIAL car très sollicités par les équipes. Environ 50 AESH par coordonnateur. Charge de travail complémentaire en début d'année que l'IA accompagnera par des formations sur les questions de RH.